

Lycée FABERT - METZ - Rentrée 2011/2012

Modalités d'entrée en première année de Classes Préparatoires

Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes admis(e) en première année de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, nous vous en félicitons. Nous vous invitons à prendre connaissance des différentes modalités ci-dessous. En cas de difficultés particulières, vous pouvez nous contacter au 03.87.30.21.99

A. INSCRIPTION :

L'inscription se déroule en trois temps :

1. dès l'admission :

- télécharger les documents suivants :
 - la fiche d'inscription,
 - le règlement intérieur,
 - Si vous êtes admis à l'internat : la fiche d'inscription à l'internat, ainsi que le règlement de l'internat,
 - Les conseils et bibliographies :
 - MPSI et PCSI : biblio taupe 2011
 - ECS : biblio épice 2011.
- Compléter et envoyer sans délai à l'adresse ci-dessous :
 - La fiche d'inscription,
 - Le cas échéant, la fiche d'inscription à l'internat.

Adresse : Lycée Fabert
Secrétariat des Classes Préparatoires
12 rue Saint Vincent
57000 METZ

2. Dès les résultats du baccalauréat et impérativement avant le 14 juillet 2011 pour les deux premières phases de réponses des 9 et 23 juin et dès que possible pour la phase du 14 juillet et la procédure complémentaire :

Envoyer à l'adresse ci-dessus ou déposer au secrétariat des classes préparatoires :

- Une photocopie du relevé de notes du baccalauréat.
- Un chèque de participation aux frais de photocopies (PCSI-MPSI : 47€ ; ECS1 : 42€), chèque à établir à l'ordre de : « association Taupe Poncelet ».

3. A la rentrée :

Différentes formalités seront à accomplir avant que l'inscription ne soit définitive, les documents seront remis aux étudiants le jour de la rentrée :

- Compléter la fiche de renseignements (coordonnées effectives à la rentrée),
- Compléter la fiche infirmerie,

- Des photos d'identité seront nécessaires pour compléter les différents documents
- Pour les boursiers, la notification de bourse de l'enseignement supérieur.
- Adhérer et cotiser (le cas échéant) à la sécurité sociale étudiante (avant le 01 octobre 11, des informations complémentaires vous seront données en septembre),

B. DATES DE RENTREE :

- Internes : dimanche 04 septembre 2011 à 17h00 pour les nouveaux, à 18h00 pour les anciens internes.
- MPSI : lundi 05 septembre 2011 à 8h00 en salle A 102
- ECS : lundi 05 septembre 2011 à 9h00 en salle T09
- PCSI : lundi 05 septembre 2011 à 10h00 en A 102

Les cours débuteront immédiatement après l'accueil.

C. INTERNAT

Le lycée fournit systématiquement la housse de matelas et le polochon, et met à disposition des couvertures ou, dans la limite des stocks disponibles, des couettes.

Il faudra prévoir impérativement les draps ou housses de couettes, le nécessaire de toilette, une paire de chaussons pour l'intérieur ainsi que deux cadenas à clés ; c'est une garantie de confort... et de silence pour tout l'internat.

D. SECURITE SOCIALE ETUDIANTE :

Tout étudiant doit être affilié à la sécurité sociale étudiante qui est totalement indépendante de l'adhésion à une mutuelle.

La cotisation à cette sécurité sociale (200 euros en 2010/11) sera gratuite selon certaines conditions, notamment pour les étudiants nés après le 30/09/1993.

Les différentes modalités seront expliquées à la rentrée.

E. FRAIS DE PHOTOCOPIES :

Ils sont fixés forfaitairement et permettent aux enseignants de fournir les documents nécessaires au bon déroulement des activités. La gestion en revient à l'association d'étudiants des classes préparatoires (association Taupe Poncelet) qui reverse les sommes encaissées à l'agent comptable de l'établissement.

Le montant est le suivant :

- MPSI, PCSI : 47€
- ECS : 42€